

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2026

Assemblée tenue en présentiel à Crépy-en-Valois, dans les locaux de la MJC Centre social Espace Rameau.

Étaient excusés sans procuration : Gilbert BOUTEILLE, Maire de Saint Vaast de Longmont ; Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France ; Gabriel MELAIMI.

49 membres étaient **présents** ou *représentés* :

Collège des membres actifs (21)

Barnoud André, Barré Yann, Beaudequin Gontran, Bonnet Eric, Dechorgnat Hervé, Defossez Hélène, Duteil Karine, Gay Bernard, Gerling Jacques, Jourdain Frédéric, Kléo Daniel, Lagorce Françoise, Mantel Aurélia, Masure Hélène, Patient Olivier, Sawezyn Joëlle, Serais Cécile, Thibodot Mireille, Vasseur Dominique, Vasseur Jean-Marc, Verrier Christine.

Collège des membres associés (14)

ADSB de Creil et sa Région, Alcool Addictions Vie Libre section du Valois et des 3 forêts, Association AGIRabcd, Association Carnaval des possibles, Association de cyclotourisme de Béthisy-Saint-Pierre, Association citoyenne pour des centres de santé dans le Valois, ATTAC Oise, Commune de Crépy-en-Valois, Crépy Environnement et qualité de vie, Les Amis de Gylofère, Les Amis de la forêt de Retz, Les Colombes AZED, Projet Action 60, Scènes en Valois.

Collège des membres coopérateurs (14)

Babec Michel, Bertin Jean-François, Brillon Catherine, Fournier Laurent Monique, Gannevalle Jean, Groleas Maxime, Grosbois Guy, Lavoisier Francis, Lejeune Nicolas, Piloy Christian, Polchlopeck Xavier, Prévot Jean-Christophe, Serais Mugnette, Simon Jean-Louis.

29 membres étaient présents physiquement.

20 procurations ont été reçues et 20 entérinées (un membre ne peut détenir qu'une seule procuration).

Le nombre retenu de votants est de 49 :

Collège des membres actifs : 21

Collège des membres associés : 14

Collège des membres coopérateurs : 14

Étaient présents les salariés de l'association : Véronique Gannevalle, Luc Machet, Frédérique Ghys, (en plus de Yann Barré déjà cité dans le collège des membres actifs).

Anne-Laure Mantel était excusée.

Étaient également présents : les musiciens chanteurs accompagnateurs : Patrick Villain, Philippe Ducrocq et Christine Mourey, des anciens stagiaires Emerik Montgault et Mahé Albanèse Sadouet et des sympathisants, futurs membres, comme Régis Gressier. En tout, 41 individus étaient présents, certains membres associés étant représentés par plusieurs individus.

Quorum : l'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un quart des membres actifs est présent ou représenté.

21 membres actifs sur 45 étaient présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

La séance a été ouverte à 10h00 et a été close à 12h30. Les documents (numérotés de 1 à 7) sur lesquels les membres étaient appelés à se prononcer étaient disponibles sur le site Internet de l'association depuis le 5 mars comme annoncé dans la convocation envoyée aux membres.

Les votes ont porté sur :

1- l'approbation des comptes 2025 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (voir documents n°2 et n°3)

2- l'approbation des orientations 2026-2027 (voir document n°4)

3- l'approbation du budget prévisionnel 2026 (voir document n°5)

4- l'approbation des montants de cotisation 2027 (voir document n°6)

5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (voir document n°7)

1- Approbation des comptes 2025 et affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
49	49	0	0

⇒ *Les comptes 2025 sont approuvés. Le résultat est affecté à la poursuite du projet associatif.*

2- Approbation des orientations 2026-2027

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
49	49	0	0

⇒ *Les orientations 2026-2027 sont adoptées.*

3- Approbation du budget prévisionnel 2026

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
49	49	0	0

⇒ *Le budget prévisionnel 2026 est adopté.*

4- Approbation des montants de cotisations 2027

NB DE VOTANTS	POUR	ABSTENTION	CONTRE
49	49	0	0

⇒ *Les montants de cotisations 2027 sont adoptés. Pour rappel : 10 € minimum pour les personnes physiques et 25 € minimum pour les personnes morales.*

5- Élection d'administrateurs au Conseil collégial

a- collège des membres actifs

Nombre de votants : 21

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
BARNOUD André	21	2027
DEFOSSEZ Hélène	21	2027
GAY Bernard	21	2029
LAGORCE Françoise	21	2029
PRONGUE Thomas	21	2029
THIBODOT Mireille	21	2029

⇒ *Sont élus au Conseil collégial au titre du collège des membres actifs : BARNOUD André, DEFOSSEZ Hélène, GAY Bernard, LAGORCE Françoise, PRONGUE Thomas, THIBODOT Mireille*

Afin d'harmoniser le nombre de sortants chaque année sont définis 2 mandats d'un an et 4 mandats de 3 ans. Il est procédé à un tirage au sort pour déterminer les 2 administrateurs sortants l'année prochaine.

Pouf nidouille, ce sont André Barnoud et Hélène Defossez qui se voient attribuer les deux mandats d'un an.

b- collège des membres associés

Il n'y a pas de candidats au titre de ce collège

c- collège des membres coopérateurs

Nombre de votants : 14

CANDIDATS	ont obtenu :	sortant en :
GROLEAS Maxime	14	2029

⇒ *Est élu au Conseil collégial au titre du collège des membres coopérateurs : GROLEAS Maxime*

Le Conseil collégial est désormais composé de 15 administrateurs,

soit 5 membres sortants en 2027, 5 membres sortants en 2028 et 5 membres sortants en 2029 :

COLLEGES		MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL	SORTANT EN
Pour le collège des membres actifs	1	DUTEIL Karine	2027
	2	DECHORGNAT Hervé	2028
	3	GERLING Jacques	2028
	4	VASSEUR Dominique	2028
	5	BARNOUD André	2027
	6	LAGORCE Françoise	2029
	7	PRONGUE Thomas	2029
	8	THIBODOT Mireille	2029
	9	DEFOSSEZ Hélène	2027
	10	GAY Bernard	2029
Pour le collège des membres associés	1	Projet Action 60	2028
	2	Foyer Rural du Valois Multien	2028
	3	Commune de Séry-Magneval	2027
Pour le collège des membres cooper'acteurs	1	BUSSLER Sandrine	2027
	2	GROLEAS Maxime	2029

Pour extrait certifié conforme, à Crépy-en-Valois, le 9 mars 2026

un administrateur,
Jacques GERLING



une administratrice,
Dominique VASSEUR



une administratrice - scrutatrice,
Hélène DEFOSSEZ

